





**Demande d'examen au cas par cas préalable à la  
réalisation d'une étude d'impact**

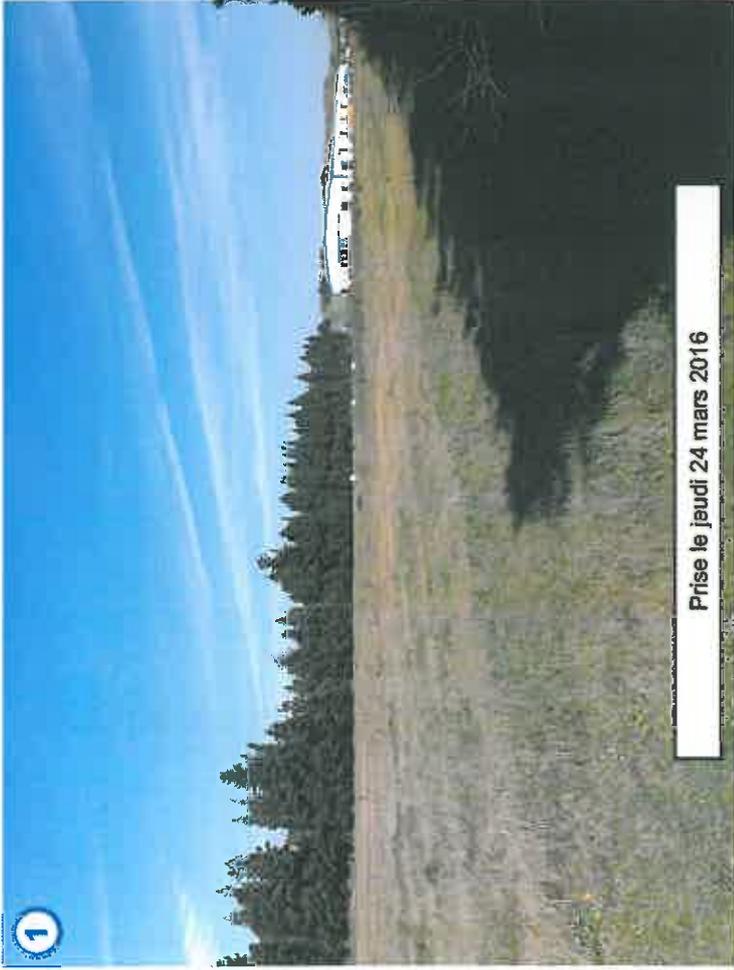
**Annexe n°3**

**Photographies du site avant projet**

*Extrait Géoportail, Echelle 1/25 000<sup>ème</sup>*



**Source : Géoportail - 2014**



Prise le jeudi 24 mars 2016



Prise le jeudi 24 mars 2016



Photographie Google Street view - juillet 2012





DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Demande d'examen au cas par cas  
préalable à la réalisation d'une étude  
d'impact

**Annexe n°5**

Plan des abords du projet

Echelle 1/2500ème

Département :  
BOUCHES DU RHONE

Commune :  
NOVES

Section : A  
Feuille : 000 A 02

Échelle d'origine : 1/2500  
Échelle d'édition : 1/2500

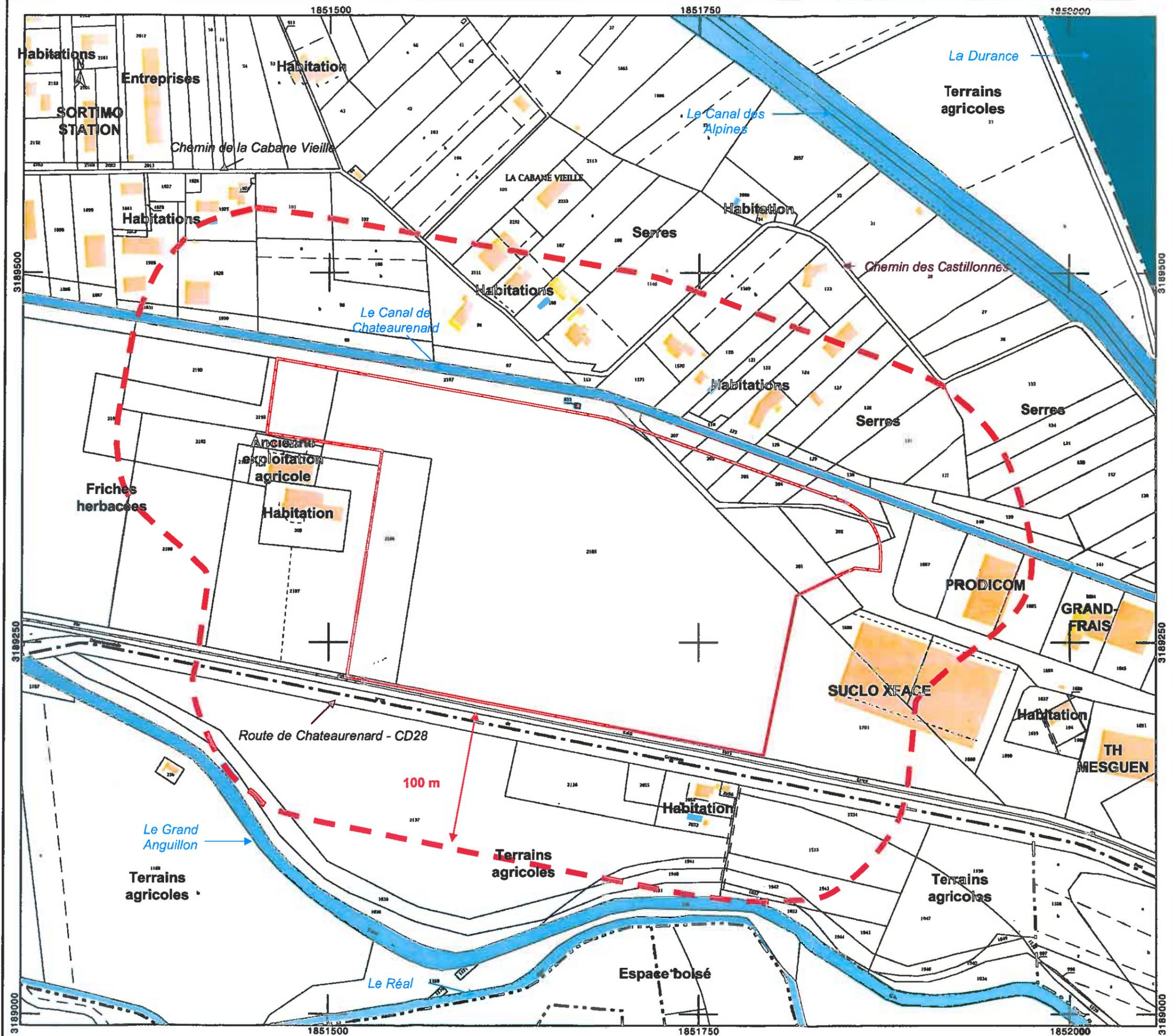
Date d'édition : 30/03/2016  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le  
centre des impôts foncier suivant :  
TARASCON  
Avenue Pierre Séward 13150  
13150 TARASCON  
tél. 04 90 99 12 19 -fax 04 90 99 12 56  
cdif.tarascon@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr  
©2014 Ministère des Finances et des Comptes  
publics







**Jean-Laurent Hentz**

Expert naturaliste

Mas du Boschet Neuf

1059E, chemin du Mas du Consul

30300 Beaucaire

Tél. : 04 66 74 00 06

Mail : [expert.naturaliste@laposte.net](mailto:expert.naturaliste@laposte.net)

Siret : 75267909200011

Demande d'examen au cas par cas préalable à la  
réalisation d'une étude d'impact

**Annexe n°6**

**Rapport Naturaliste**

Pré-diagnostic naturaliste  
pour un projet d'aménagement du secteur Sud de la Cabane,  
à Noves (13).

Avril 2016

**Photos de couverture :**

- Faucon crécerelle
- Ecureuil roux
- Mélicée du plantain
- Ematurga atomaria*
- Ophrys passionis*
- ancien verger enrichi

**Situation géographique**



○ zone d'étude

Fond : geoportail.fr

# Sommaire

Introduction	p. 3
Zone d'étude	p. 3
Méthodologie	p. 3
Quelques vues des habitats	p. 4
Habitats	p. 5
Flore	p. 5
Faune	p. 5
Quelques vues des habitats et des espèces	p. 6
Pré-diagnostic	p. 7
Conclusion	p. 8
Cartes :	
Carte 1 : cartographie préliminaire des habitats	p. 2
Annexes :	
Liste des espèces animales	p. 9
Liste des espèces végétales	p. 11

# Carte 1 : cartographie préliminaire des habitats



# Introduction

Le commanditaire accompagne un client pour un état des lieux sur le secteur au Sud du lieu dit la Cabane, sur la commune de Noves (13).

Une visite de terrain réalisée le 14 avril 2016 permet d'apprécier l'occupation des sols, les différents types d'habitats naturels et les potentialités d'accueil d'espèces remarquables de faune et de flore.

Le présent rapport attire l'attention du demandeur sur les contraintes réglementaires potentielles et attendues, et propose de cibler les inventaires complémentaires pertinents sur le site.

Rappelons que ce document n'est pas une étude d'impact : il vient en amont et a pour objet d'accompagner le commanditaire dans sa réflexion et le montage définitif de son projet, qui sera, lui, soumis à étude d'impact.

## Zone d'étude

Le site d'étude se trouve au Nord-Ouest de la commune de Noves. Il est limité au Sud par la RD 28, au Nord par le Canal de Châteaurenard, à l'Ouest par un Mas, à l'Est par la zone industrielle.

Nous avons exclu de la zone d'étude :

- la haie de lauriers longeant la RD28,
- la haie arborée sur digue longeant, tout au Nord du site, le canal de Châteaurenard, le bassin de rétention des eaux pluviales de la zone industrielle, du fait d'un dimensionnement proportionné aux bâtiments déjà existants.

Le site d'étude couvre ainsi 6 hectares de prés pâturés sur d'anciens vergers de fruitiers (plus ou moins gagnés par un boisement très jeune de Peupliers blancs), une zone de friche sur remblais autour du bassin d'orage de la zone industrielle ainsi qu'une haie de cyprès séparant les deux parcelles de prés.

3

## Méthodologie

Une visite de terrain, réalisée le 14 avril 2016 par beau temps, par Philippe Baldi, naturaliste et herpétologue, et Jean-Laurent Hentz, naturaliste, a permis de dresser une première carte sommaire des habitats présents (carte 1), et de débiter un inventaire de la faune et de la flore du site.

Ces éléments ont pour objectif de permettre une analyse concrète des enjeux avérés du site et des enjeux potentiels qui demandent une confirmation lors d'études complémentaires avec des méthodologies et des dates de relevés de terrain pertinentes.

### Cartographie des habitats :

Un travail de pré-cartographie est réalisé en amont de la visite de terrain, à partir des photos aériennes disponibles (ici BD ORTHO de l'IGN). Les zonages sont ensuite vérifiés sur le terrain, en lien avec les relevés botaniques et la description des habitats. Chaque entité se voit attribuer un code selon la nomenclature Corine-Biotope, largement utilisée à travers l'Europe. Cette première carte peut être affinée à l'occasion de visites ultérieures.

## Quelques vues des habitats



*Pâturage Sud, avec la haie de lauriers longeant la RD 28.*



*Haie de cyprès vue depuis le pâturage Sud.*



*Pâturage Nord, bien envahi par les Peupliers blancs, et le Mas au fond.*



*Haie arborée sur digue, le long du canal de Châteaurenard (hors zone d'étude).*

4



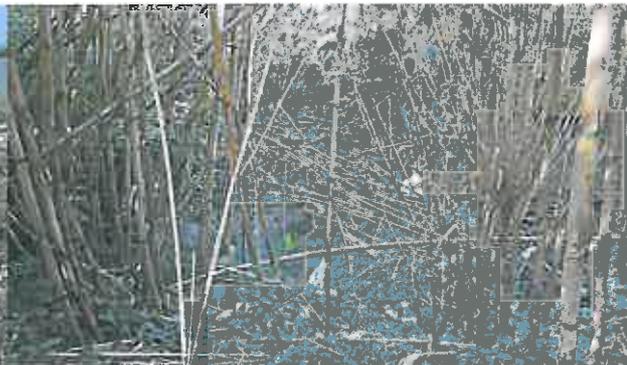
*Friche herbacée près de la zone industrielle.*



*Friche arbustive et Canne de Provence vers la zone industrielle.*



*Bassin d'orage de la zone industrielle (hors zone d'étude).*



*Le canal de Châteaurenard lors notre visite : un fossé profond et sans eau courante (hors zone d'étude).*

## Prospection aléatoire :

La prospection pour la faune et la flore se fait de façon aléatoire sur l'ensemble de la superficie du site d'étude. Les identifications se font à vue ou à l'écoute des chants et cris (amphibiens et oiseaux). Un sondage pour les chiroptères est réalisé à l'aide d'un détecteur d'ultrasons Pettersson D240X, sur un point fixe d'une heure au centre de la zone d'étude.

## Habitats

Les habitats peuvent être classés en trois grands groupes :

- des prés pâturés qui couvrent la majeure partie du site (code Corine-biotope 81.1),
- un secteur enrichi vers la zone industrielle (zones rudérale - code Corine-biotope 87.2),
- une haie de cyprès qui sépare les deux parcelles pâturées (code Corine-biotope 84.2).

La totalité de la superficie du site d'étude est composée de terres encore récemment cultivées (arboriculture) ou remaniées (remblais vers la zone industrielle). La végétation spontanée qui s'y développe au gré des dépôts de limons et de matière organique laissée par les chevaux ne forme pas à proprement parler d'habitat naturel caractéristique.

La jeune formation de boisement de Peupliers blancs pourrait laisser penser à un développement de ripisylve, concernée par la réglementation sur les zones humides. Cependant, au vu de la profondeur du canal de Châteaurenard et de son caractère asséché lors de notre visite, il nous semble que cette végétation ne peut pas être rapprochée de la réglementation en vigueur (ripisylve sur sols hydromorphes avec présence d'eau à moins de 50 centimètres). Seuls des sondages pédologiques pourraient lever toute ambiguïté au besoin.

## Flore :

134 espèces végétales ont été notées lors de notre première visite de site. La flore est associée aux habitats anthropiques présents dans la zone d'étude. La liste présentée en annexe inclut quelques espèces notées dans le bassin d'orage de la zone industrielle (*Phragmites australis...*) et le long du canal de Châteaurenard derrière la digue arborée (*Eupatorium cannabinum*, *Dorycnium rec-tum...*).

Aucune espèce à fort enjeu patrimonial n'a été observée et le potentiel d'accueillir des espèces protégées est très faible.

Nous attirons l'attention du porteur de projet sur la présence de la Canne de Provence *Arundo donax*, plante à caractère invasif très marqué, qu'il convient de prendre en considération dans la mise en oeuvre des travaux de terrassement, afin d'éviter leur propagation.

## Faune

Parmi les 113 espèces animales notées lors de notre passage, les quatre espèces de chauves-souris, l'Ecureuil roux, le Léopard des murailles, la Rainette méridionale et le Bihoreau gris sont des espèces à fort enjeu patrimonial.

Les Bihoreaux ont été observés en transit en vol au-dessus du site, sans aucun lien avec celui-ci.

La Rainette a été entendue depuis la zone d'étude, chantant du côté des serres agricoles situées au

## Quelques vues des habitats et des espèces



*Quelques beaux Peupliers blancs forment une amorce de haie vers le Nord-Est...*



*Cerastium semidecandrum, petite plante des pelouses sablonneuses.*



*La blatte Phyllodromica subaptera.*



*La tordeuse Grapholita lunulana.*

6



*Le petit papillon des prairies Aricia agestis.*



*Le syrpe Xanthogramma citrofasciatum.*



*La punaise Syromastus rhombeus.*



*Cantharis rustica.*

Nord du canal de Châteaurenard, donc sans lien avec le site ciblé.

La présence de l'Écureuil est attestée par de nombreux cônes rongés de Pin d'Alep dans la cour du Mas. Il fréquente probablement aussi la haie arborée au Nord ainsi que la haie de cyprès. C'est une espèce très commune dans la région en contexte agricole, urbain et forestier.

Un seul Lézard des murailles a été noté au cours de notre visite de site, au niveau des plus grands Peupliers blancs formant une avancée de haie à la limite de la prairie et de la zone de friche au Nord-Est.

Le sondage effectué à propos des chiroptères donne quelques informations très partielles : il semble qu'une colonie de Pipistrelles de Kuhl et Pipistrelles pygmées existe peut-être au niveau du Mas. Les animaux, en sortie de gîte, longent en partie la haie de cyprès avant de traverser en biais la prairie côté Nord pour gagner la grande haie arborée et le canal de Châteaurenard (ou au-delà).

La Noctule commune et la Sérotine commune sont deux grandes espèces qui gîtent volontiers dans les grands arbres présentant des trous ou de grosses anfractuosités. Un individu de chaque espèce a été noté, arrivant probablement du Nord du site ou de la haie arborée.

La zone d'étude ne présente pas d'habitat particulièrement attractif pour les chauves-souris, que ce soit pour occuper un gîte ou fréquenter une zone de chasse.

La haie de cyprès constitue un corridor écologique qui est suivi par les Pipistrelles de Kuhl et Pipistrelles pygmées, deux espèces très communes fréquentant notamment les habitations.

## Pré-diagnostic

Au vu des habitats présents et des premiers relevés naturalistes, il nous semble que la zone d'étude présente des enjeux avérés ou potentiels que l'on peut juger négligeables vis-à-vis des réglementations en faveur de la protection de la nature. 7

Néanmoins nous proposons quelques pistes permettant d'affiner ce diagnostic, en cas de demande des services de l'Administration ou de souhait du porteur de projet.

### Flore et habitats

Une visite en juin ou juillet viendra certainement apporter un complément à la liste. Aucune espèce à enjeu n'est attendue.

En matière d'habitats : quelques sondages pédologiques au niveau de la parcelle de prairie du Nord permettrait de confirmer sans aucune ambiguïté l'absence de traits caractéristiques des zones humides, malgré la présence d'un boisement de Peupliers blancs en cours de développement.

### Mammifères, oiseaux, amphibiens, insectes :

Aucune espèce avérée ou potentielle n'est attendue sur le site d'étude. Nous ne préconisons pas de complément d'observation, sauf pour les chauves-souris : une soirée d'écoute et quelques enregistrements permettraient d'affiner l'analyse de l'utilisation du site par ces animaux et de confirmer l'hypothèse d'un site peu important pour ce groupe.

## Reptiles

Pour ce groupe difficile à apprécier, la multiplication des séances d'observation permettrait de compléter, si il y a lieu, les connaissances... Cependant, au vu des habitats et de la rareté des caches et gîtes, nous pouvons estimer que le peuplement en reptiles est faible et peu diversifié.

## Conclusion

Le projet d'aménagement au sud de la Cabane à Noves couvre une zone initiale de six hectares d'espaces agricoles en grande partie pâturés. Les habitats sont banals et habituels des espaces récemment travaillés par l'Homme.

Le pré-diagnostic proposé ici attire l'attention du demandeur sur :

- le faible potentiel d'accueil d'espèces de faune ou de flore à fort enjeu patrimonial sur le site,
- l'absence d'habitat à enjeu patrimonial,
- un potentiel assez faible d'attrait du site pour les reptiles et les chauves-souris.

Le développement récent d'un boisement de Peupliers blancs pourrait être qualifié de ripisylve, habitat caractéristique des zones humides, malgré notre avis contraire en raison de l'enfoncement important du lit du canal de Châteaurenard qui semble drainer les eaux du site. Ce point mériterait certainement d'être conforté par quelque sondages pédologiques.

Des inventaires complémentaires sont recommandés (mais ne semblent pas indispensables) pour apprécier de façon pertinente les différents enjeux en matière de chauves-souris et de reptiles.

Globalement, notre avis est que l'aménagement du site n'aura qu'un impact nul ou négligeable sur la faune, la flore et les habitats locaux et régionaux.

## Annexes :

### Liste des espèces animales :

Présentée par groupe taxonomique et ordre alphabétique des noms vernaculaires (vertébrés) ou scientifiques (autres groupes).

#### Mammifères :

Ecureuil roux *Sciurus vulgaris*  
Noctule *Nyctalus noctula*  
Pipistrelle de Kuhl *Pipistrellus kuhlii*  
Pipistrelle soprane *Pipistrellus pygmaeus*  
Sérotine *Eptesicus serotinus*  
Taupe *Talpa europaea*

#### Oiseaux :

Bergeronnette grise *Motacilla alba*  
Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax*  
Bouscarle de Cetti *Cettia cetti*  
Canard colvert *Anas platyrhynchos*  
Chardonneret élégant *Carduelis carduelis*  
Corneille noire *Corvus corone*  
Etourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*  
Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*  
Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*  
Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala*  
Merle noir *Turdus merula*  
Mésange charbonnière *Parus major*  
Pic vert *Picus viridis*  
Pie bavarde *Pica pica*  
Pigeon ramier *Columba palumbus*  
Rougegorge familier *Erithacus rubecula*  
Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros*  
Serin cini *Serinus serinus*  
Verdier d'Europe *Carduelis chloris*

#### Reptiles :

Lézard des murailles *Podarcis muralis*

#### Amphibiens :

Rainette méridionale *Hyla meridionalis*

#### Papillons de jour (rhopalocères et zygènes) :

Collier-de-corail *Aricia agestis*  
Cuivré commun *Lycaena phlaeas*  
Mélitée du plantain *Melitaea cinxia*

Piéride de la rave *Pieris rapae*  
Piéride du chou *Pieris brassicae*  
Piéride du navet *Pieris napi*

#### Papillons de nuit (hétérocères) :

*Agonopterix* sp.  
*Aspitates ochrearia*  
*Coscinia striata*  
*Ematurga atomaria*  
*Minoa murinata*  
*Tyta luctuosa*

#### Orthoptères :

*Tettigonia viridissima*

#### Hyménoptères :

*Apis mellifera*  
*Crematogaster scutellaris*  
*Eucera nigrescens*  
*Lasius flavus*  
*Macrophya montana*  
*Polistes* sp.  
*Sphecodes* sp.  
*Tenthredo bifasciata*  
*Xylocopa iris*

#### Coléoptères :

*Cantharis livida*  
*Cantharis rustica*  
*Capnodis tenebrionis*  
*Chrysomela populi*  
*Coccinella septempunctata*  
*Dasytes croceipes*  
*Hippodamia variegata*  
*Lampyrus noctiluca*  
*Lixus filiformis*  
*Oedemera nobilis*  
*Oxythyrea funesta*  
*Psilothrix viridicoerulea*  
*Rhagonycha nigriventris*  
*Scymnus* sp.  
*Stenus* sp.  
*Tropinota cf. hirta*  
*Valgus hemipterus*

**Hémiptères :**

*Aelia rostrata*  
*Cercopis intermedia*  
*Coreus marginatus*  
*Coriomeris affinis*  
*Eriosoma lanuginosum*  
*Eurydema oleracea*  
*Eurydema ornata*  
*Geocoris lineola*  
*Lygaeus equestris*  
*Melanocoryphus albomaculatus*  
*Nezara viridula*  
*Pyrrhocoris apterus*  
*Rhyparochromus pini*  
*Stictopleurus punctatonervosus*  
*Syromastus rhombeus*

**Diptères :**

*Bibio hortulanus*  
*Chlorops sp.*  
*Chrysotoxum cautum*  
*Cricotopus sp.*  
*Ectophasia crassipennis*  
*Empis tessellata*  
*Episyrphus balteatus*  
*Nephrotoma appendiculata*  
*Peleteria rubescens*  
*Pherbellia cinerella*  
*Sphaerophoria cf. scripta*  
*Syrphus cf. ribesi*  
*Tephritis pulchra*  
*Tipula sp.*  
*Xanthogramma citrofasciatum*

**Dictyoptères :**

*Ectobius pallidus*  
*Phyllodromica subaptera*

**Mécoptères :**

*Panorpa sp.*

**Arachnides :**

*Agalenatea redii*  
*Gibbaranea bituberculata*  
*Icius cf. subinermis*  
*Mangora acalypha*  
*Mitopus morio*

*Oxyopes heterophthalmus*  
*Pisaura mirabilis*  
*Pseudoscorpiones sp.*  
*Synema globosum*  
*Tibellus macellus*

**Mollusques :**

*Pomatias elegans*  
*Xerotricha conspurcata*

## Liste des espèces végétales :

Présentée par ordre alphabétique des noms scientifiques, avec la famille.

- Acer monspessulanum* - Sapindaceae  
*Acer negundo* - Sapindaceae  
*Alcea rosea* - Malvaceae  
*Anisantha sterilis* - Poaceae  
*Arabidopsis thaliana* - Brassicaceae  
*Arctium minus* - Asteraceae  
*Arenaria serpyllifolia* - Caryophyllaceae  
*Aristolochia clematidis* - Aristolochiaceae  
*Artemisia annua* - Asteraceae  
*Artemisia verlotiorum* - Asteraceae  
*Arundo donax* - Poaceae  
*Asparagus acutifolius* - Asparagaceae  
*Avena barbata* - Poaceae  
*Bambusa* - Poaceae  
*Bituminaria bituminosa* - Fabaceae  
*Brachypodium sylvaticum* - Poaceae  
*Bryonia cretica subsp. dioica* - Cucurbitaceae  
*Capsella bursa-pastoris* - Brassicaceae  
*Carduus pycnocephalus* - Asteraceae  
*Carex cuprina* - Cyperaceae  
*Catapodium rigidum* - Poaceae  
*Celtis australis* - Cannabaceae  
*Centaurea aspera* - Asteraceae  
*Cerastium semidecandrum* - Caryophyllaceae  
*Chenopodium album* - Amaranthaceae  
*Cichorium intybus* - Asteraceae  
*Cirsium arvense* - Asteraceae  
*Clematis flammula* - Ranunculaceae  
*Clematis vitalba* - Ranunculaceae  
*Clinopodium nepeta* - Lamiaceae  
*Convolvulus arvensis* - Convolvulaceae  
*Cornus sanguinea* - Cornaceae  
*Crataegus monogyna* - Rosaceae  
*Crepis sancta* - Asteraceae  
*Crepis vesicaria subsp. taraxacifolia* - Asteraceae  
*Cynoglossum creticum* - Boraginaceae  
*Daucus carota* - Apiaceae  
*Diplotaxis eruroides* - Brassicaceae  
*Dorycnium rectum* - Fabaceae  
*Draba verna* - Brassicaceae  
*Echium vulgare* - Boraginaceae  
*Elytrigia campestris* - Poaceae  
*Equisetum ramosissimum* - Equisetaceae  
*Erigeron annuus* - Asteraceae  
*Erigeron sumatrensis* - Asteraceae  
*Erodium cicutarium* - Geraniaceae  
*Euonymus europaeus* - Celastraceae  
*Eupatorium cannabinum* - Asteraceae  
*Euphorbia cyparissias* - Euphorbiaceae  
*Euphorbia helioscopia* - Euphorbiaceae  
*Euphorbia segetalis* - Euphorbiaceae  
*Ficus carica* - Moraceae  
*Foeniculum vulgare* - Apiaceae  
*Fraxinus angustifolia* - Oleaceae  
*Fumaria officinalis* - Papaveraceae  
*Galium aparine* - Rubiaceae  
*Galium mollugo* - Rubiaceae  
*Geranium dissectum* - Geraniaceae  
*Geranium molle* - Geraniaceae  
*Geranium rotundifolium* - Geraniaceae  
*Hedera helix* - Araliaceae  
*Helichrysum stoechas* - Asteraceae  
*Helminthotheca echioides* - Asteraceae  
*Hippocrepis emerus* - Fabaceae  
*Hordeum murinum subsp. murinum* - Poaceae  
*Hypericum perforatum* - Hypericaceae  
*Hypochaeris radicata* - Asteraceae  
*Lactuca serriola* - Asteraceae  
*Lamium amplexicaule* - Lamiaceae  
*Lamium purpureum* - Lamiaceae  
*Lathyrus cicera* - Fabaceae  
*Laurus nobilis* - Lauraceae  
*Lepidium draba* - Brassicaceae  
*Ligustrum ovalifolium* - Oleaceae  
*Ligustrum vulgare* - Oleaceae  
*Malva sylvestris* - Malvaceae  
*Medicago minima* - Fabaceae  
*Medicago monspeliaca* - Fabaceae  
*Medicago polymorpha* - Fabaceae  
*Morus* - Moraceae  
*Oenothera* - Onagraceae  
*Olea europaea* - Oleaceae  
*Oloptum miliaceum* - Poaceae  
*Ophrys passionis* - Orchidaceae  
*Orobanche hederæ* - Orobanchaceae  
*Osyris alba* - Santalaceae  
*Oxalis corniculata* - Oxalidaceae  
*Papaver rhoeas* - Papaveraceae  
*Phragmites australis* - Poaceae  
*Picris hieracioides* - Asteraceae  
*Pinus halepensis* - Pinaceae  
*Plantago lanceolata* - Plantaginaceae  
*Poa annua* - Poaceae  
*Poa trivialis* - Poaceae  
*Podospermum laciniatum* - Asteraceae  
*Populus alba* - Salicaceae  
*Populus nigra* - Salicaceae  
*Potentilla reptans* - Rosaceae  
*Prunus* - Rosaceae  
*Pyracantha coccinea* - Rosaceae  
*Quercus ilex* - Fagaceae  
*Quercus pubescens* - Fagaceae  
*Ranunculus acris* - Ranunculaceae  
*Raphanus raphanistrum* - Brassicaceae  
*Robinia pseudoacacia* - Fabaceae  
*Rubia peregrina* - Rubiaceae  
*Rubus ulmifolius* - Rosaceae  
*Rumex crispus* - Polygonaceae  
*Scabiosa atropurpurea var. maritima* - Caprifoliaceae

*Senecio vulgaris* - Asteraceae  
*Sherardia arvensis* - Rubiaceae  
*Silene latifolia* - Caryophyllaceae  
*Silybum marianum* - Asteraceae  
*Solanum chenopodioides* - Solanaceae  
*Solanum dulcamara* - Solanaceae  
*Sonchus asper* - Asteraceae  
*Spartium junceum* - Fabaceae  
*Stellaria media* - Caryophyllaceae  
*Stellaria pallida* - Caryophyllaceae  
*Symphotrichum subulatum* - Asteraceae  
*Taraxacum* - Asteraceae  
*Taraxacum ekmanii* - Asteraceae  
*Tordylium apulum* - Apiaceae  
*Tragopogon dubius* - Asteraceae  
*Tragopogon pratensis* - Asteraceae  
*Trifolium pratense* - Fabaceae  
*Trifolium repens* - Fabaceae  
*Ulmus minor* - Ulmaceae  
*Veronica arvensis* - Plantaginaceae  
*Veronica hederifolia* - Plantaginaceae  
*Veronica persica* - Plantaginaceae  
*Viburnum tinus* - Adoxaceae  
*Vicia hybrida* - Fabaceae  
*Vicia sativa* - Fabaceae